

Le 24 avril 2020

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Le Département des Landes et l'association des maires commandent 400 000 masques « grand public »

Après que l'association des maires a recensé les besoins des communes et les fournisseurs potentiels landais, le Département des Landes a passé auprès de plusieurs fournisseurs une commande groupée de 400 000 masques « grand public » en tissus et lavables. Ces masques seront distribués gratuitement par les communes à partir du 11 mai. Le Département financera la moitié du coût d'achat et les communes l'autre moitié, au prorata de la population.

Par ailleurs, le Conseil départemental a décidé, au-delà de ses compétences, de venir en renfort des services de l'État pour doter les professionnels de santé (médecins, biologistes médicaux, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers...) de 30 000 masques de type FFP2. Ces masques seront mis à disposition des professionnels dans 14 pharmacies réparties dans le département.

20 000 autres masques FFP2, achetés par le Département, seront distribués aux établissements médico-sociaux et au SDIS.